

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(Services de Consultation – Sélection d'un consultant individuel)

Recrutement d'un consultant individuel en vue de la finalisation des détails techniques des travaux d'extension de la station de radio de la CEDEAO, ainsi que de l'évaluation des coûts d'investissement (achat d'équipement, installation, essais et mise en service) et du coût annuel de location du segment spatial et des autres médias audiovisuels

Numéro de référence : ECW/IC/ADM-TIT/21.08.20/dg

1. Dans le cadre de l'exécution du budget 2020, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) envisage d'affecter une partie de ses fonds de contrepartie budgétisés au **recrutement d'un consultant individuel en vue de la finalisation des détails techniques des travaux d'extension de la station de radio de la CEDEAO, ainsi que de l'évaluation des coûts d'investissement (achat d'équipement, installation, essais et mise en service) et du coût annuel de la location du segment spatial et des autres médias audiovisuels.**
2. Il s'agit de finaliser les détails techniques, en vue de l'extension de la station de radio à l'ensemble des 15 États membres, ainsi que de procéder à une évaluation détaillée du coût d'installation de la station de radio de la CEDEAO dans la région.
3. Les services de consultation ("les Services") comprennent les éléments indiqués ci-après et la durée du contrat est d'une durée maximale de quatre (4) mois civils. Les tâches et responsabilités du consultant sont les suivantes :

Rôle et Responsabilités

- Préparer une étude documentaire sur les fournisseurs de technologie satellitaire pour le réseau de transmission radio de la CEDEAO, ainsi que les spécifications techniques des équipements à acquérir ;
- Produire un rapport sur la situation de la station radio de Monrovia et faire des propositions pouvant contribuer à améliorer le fonctionnement de la station radio, définir les spécifications techniques des équipements à acquérir ;
- Effectuer des visites techniques de terrain sur des sites éloignés, dans certains États membres (à déterminer en collaboration avec la Commission de la CEDEAO) ;
- Dresser la liste des équipements nécessaires à la distribution du signal sur chaque site distant et proposer les spécifications techniques ;
- Fournir une estimation des coûts pour l'acquisition de l'équipement, l'installation et la mise en service ultérieure dans l'ensemble des États membres ;
- Formuler les recommandations appropriées qui serviront à soutenir le système de transmission ;
- Proposer une stratégie de mobilisation de fonds pour couvrir les coûts d'acquisition et de fonctionnement de la station radio de la CEDEAO ;
- Faciliter, en collaboration avec la Commission de la CEDEAO, un atelier régional de validation du projet de rapport, réunissant les experts des États membres et les différents acteurs.

4. La Commission de la CEDEAO invite par conséquent les consultants individuels éligibles ("Consultants") à manifester leur intérêt à fournir les Services requis. Ils devront fournir des informations démontrant qu'ils ont les qualifications requises et l'expérience pertinente pour effectuer les Services. *Les critères de sélection sont les suivants :*

Qualifications

Expérience

- Le consultant doit faire preuve d'une connaissance approfondie des questions concernant la radiodiffusion et la gestion des stations de radio, disposer des qualifications requises et justifier d'une expérience avérée dans la création de stations de radio ;
- Il ou elle doit démontrer une parfaite connaissance du contexte politique et économique de l'espace CEDEAO ainsi qu'une solide maîtrise des normes, pratiques et technologies internationales en matière de radiodiffusion ;
- Le consultant doit également justifier d'au moins huit années d'expérience professionnelle en ingénierie et gestion de radiodiffusion au niveau régional ou international, ainsi que d'une connaissance approfondie et de réelles compétences dans les domaines suivants :
 - Gestion des stations de radio et de télévision ;
 - Pratiques de diffusion radio aux niveaux régional et international ;
 - Techniques de la radiodiffusion (réseaux, services et accords) et des télécommunications, ainsi que de leur évolution ;
 - Rédaction et compte-rendu ;
 - Planification et organisation.

Langue

- Le consultant individuel doit posséder une parfaite maîtrise (lecture, écrit, oral) de l'une (1) des langues officielles de la CEDEAO (anglais, français ou portugais). La connaissance pratique d'une des deux autres langues constituera un avantage.

NB : Il convient d'attirer l'attention des consultants individuels intéressés sur l'article **118 du Code de passation des marchés révisé de la CEDEAO ("Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les lauréats")**, qui traite de questions liées aux pratiques de corruption ou de fraude dans la soumission ou l'exécution d'un marché. Ils sont également invités à se référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liés à cette mission, conformément à **"l'Article 119 du Code de passation des marchés révisé de la CEDEAO"**.

5. Les consultants seront sélectionnés conformément aux dispositions prévues pour la *Sélection des consultants individuels*, dans les Directives relatives au recrutement des consultants. Les candidats présélectionnés seront soumis à un entretien pour ledit poste.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations aux adresses électroniques ci-dessous pendant les heures de service : **du lundi au vendredi de 9h00 GMT+1 à 17h00 GMT+1.**

E-mail : procurement@ecowas.int,

Avec copie à : sbangoura@ecowas.int ; rkoffi@ecowas.int

6. Les manifestations d'intérêt (**1 original et 3 copies**) doivent être transmises sous enveloppe scellée et porter clairement la mention **"Recrutement d'un consultant individuel pour la finalisation des détails techniques de l'extension de la station de radio de la CEDEAO, l'évaluation des coûts d'investissement (achat d'équipement, installation, essais et mise en service) et du coût annuel de location du segment spatial et des autres médias audiovisuels. "N'ouvrir qu'en présence du Comité d'évaluation"**, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **11 Septembre 2020 à 11h00 (GMT+1), heure du Nigeria.**

La Boîte d'Appel d'offres de la CEDEAO est située à la **Direction de l'Administration Générale, Division de la Passation des marchés, 1^{er} étage de la Commission de la CEDEAO, 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja Nigeria.**

**Veillez noter que les soumissions sont également acceptées en version électronique et doivent être adressées à : procurement@ecowas.int,
Avec copie à : sbangoura@ecowas.int, rkoffi@ecowas.int**

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est également publié sur le site web de la CEDEAO <http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement>

Commissaire, Administration Générale et Conférences